
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2026

Le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 22 Mai 2026 à 20 heures 30, sous la présidence de M. WICIAK Joël, Maire.

Présents : WICIAK Joël, LYS-BOUCHET Maggy, GOGUET Michel, DAIGRE Marie-Christine, DESLANDE Guilène, FEVRIER Marie-Cécile, GOURMAUD Valentin, LEMASLE Annick, MALBOEUF Benjamin, PIAUGEARD Annie, SAUVION Stéphanie, TEXIER Pascal, TOURNOIS Pascal, VERBOIS Christophe, WICIAK Maxime.

Le bilan des dernières manifestations communales est fait :

- Chasse aux œufs de Pâques : 22 enfants présents
- Repas des Aînés : 86 inscriptions - 81 présents – coût pour la commune = 3000 €
- Montage du tivolì : montage efficace dans la bonne humeur – merci aux associations qui ont participé.
- Cérémonie du 8 mai 1945 : un peu plus de 70 personnes présentes avec les remerciements des conseillers sortants et la présentation des nouveaux membres du Conseil Municipal.

Après avoir lancé un recrutement d'agent postal communal afin de remplacer Mme GABOREAU Sandra, dont le contrat prenait fin le 30 avril, M. le Maire a reçu 2 représentantes régionales de La Poste qui sont venues présenter le bilan de l'agence postale des Touches-de-Périgny. Compte tenu de la très faible activité de ces dernières années, le partenariat avec La Poste prenant fin le 1er mai 2027, l'agence postale doit fermer ou être transformée... M. le Maire explique l'historique et le montage financier qui nous lie avec La Poste. Après avoir contacté Sébastien DRUGEON et lui faire rencontrer la responsable régionale de La Poste, Mme DOUTEAU Sandrine, le transfert pourrait avoir lieu au magasin « rue des Fleurs ». L'opération pourrait débuter le 1er août 2026. Il a donc été procédé au recrutement de Mme Janna CABALOU à l'agence postale communale jusqu'au 31 juillet pour un contrat de 18h par semaine. Les nouveaux horaires devront être communiqués.

Un recrutement a été lancé afin de trouver un nouveau boulanger. Plusieurs candidatures sont présentées aux membres du Conseil Municipal qui décide d'en retenir 2.

M. et Mme PENOCHET de Cognac sont propriétaires de plusieurs parcelles sur la commune. Ils sont intéressés par la vente de 3 parcelles AB 298, AB 328 et ZL 003 à la commune des Touches-de-Périgny. M. le Maire les a rencontrés et propose 2 000 € pour une superficie de 2 378 m². Le Conseil Municipal décide l'achat de ces parcelles et autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

Comme chaque année à cette époque, nous devons réviser le montant du loyer pour le logement situé au n°6 allée des Soupìrs. Le loyer actuel est de 524 €. En tenant compte des indices INSEE, il passerait à 528 €. Il n'a pas été augmenté en 2023 et 2024. Le Conseil Municipal décide d'augmenter ce loyer.

M. le Maire présente le bilan d'étape des projets de l'année 2026 :

- Rénovation de la Mairie – 2ème tranche : les subventions ont été demandées (30% DETR accordé). Le planning des travaux est établi pour septembre / octobre.
- Vidéo-protection : les subventions ont été demandées. Les travaux SDEER ont débuté et l'installation doit être faite en septembre.
- Voirie : suite à la réunion de la commission « Voirie », l'entreprise a fait le devis. Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise FEVRIER Xavier.
- Achat de matériel pour les employés municipaux : en cours.
- Illumination de Noël : devis à valider.
- Végétalisation du parc de loisirs de Cachet : nous avons reçu le devis, reste à connaître qui fait la

plantation.

- Renouvellement du matériel informatique de la Mairie. Le copieur en 2027.

M. le Maire expose que la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est créée entre Vals de Saintonge Communauté et ses communes membres. Elle est chargée de valoriser les transferts de compétences réalisés et de permettre ainsi un juste calcul des attributions de compensation. Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C-IV du CGI et à la délibération du Conseil Communautaire du 11 mai 2026, chaque Conseil Municipal est appelé à désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Joël WICIAK en qualité de représentant titulaire de la commune et Maggy LYS-BOUCHET en qualité de représentante suppléante de la commune.

M. le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre du comité de pilotage du site Natura 2000 « Plaine de Néré à Bresdon » qui s'est tenu le 20 mai dernier, les partenaires du dispositif ont rappelé l'importance de renforcer la mobilisation collective en faveur de la préservation de la biodiversité, et notamment des oiseaux de plaine aujourd'hui fortement menacés de disparition.

Il est rappelé que la préservation de ces espèces repose sur l'implication des acteurs locaux, des communes, de la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi que des partenaires du dispositif Natura 2000, notamment la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Afin de renforcer le lien entre les communes et les acteurs présents sur le terrain et de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux liés à la préservation des oiseaux de plaine et de leurs habitats, il est proposé de désigner, au sein du Conseil Municipal, un élu référent particulièrement sensibilisé à ces enjeux environnementaux.

Cet élu référent aura notamment pour missions :

- De suivre les dossiers relatifs au site Natura 2000 ;
- De relayer les informations auprès de la commune ;
- De participer aux réflexions conduites dans le cadre du dispositif Natura 2000 ;
- D'assurer le lien avec les partenaires institutionnels et associatifs concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne M. Joël WICIAK, Maire, en qualité d'élu référent Natura 2000 pour le site « Plaine de Néré à Bresdon ».

Afin de remplacer Pascal DEAU qui va faire ses droits à la retraite, nous avons reçu plusieurs candidatures à examiner très prochainement. Date de la commission : Mercredi 27 mai à 17h30. Les candidats sélectionnés seront convoqués par la suite.

Lundi 18 mai, la commission « Rivières – Environnement » a travaillé sur le PPG avec Margot CADIEU du SYMBA. Il faut donner des axes de priorité pour déterminer ce qui est à faire sur l'ensemble des cours d'eau de la commune.

Plusieurs problèmes de voisinage ainsi que des vols, dégradations et vandalisme ont été constatés dans la commune récemment. Nous comptons sur le civisme de chacun pour résoudre ces problèmes...